AVIS MOTIVE DES REPRESENTANT.ES DU PERSONNEL SOLIDAIRES, CFDT, FO, et CGT FINANCES 54 SUR LE DUERP/PAP de la DDFiP

Qu’est-ce que le PAP ? Et à quoi sert-il ?

Il sert à mettre en évidence les risques professionnels recensés par l’ensemble des agents dans le DUERP et apporter des solutions pour les résoudre. Et si possible des solutions définitives.

Il semblerait que la DDFIP54 l’ait en partie oublié.

Le DUERP recense 385 lignes ; le PAP en contient lui 11 soit 2,85 % de l’ensemble des risques recensés. Pour justifier cette différence, on nous a expliqué que plusieurs lignes du DUERP présentent le même risque et qu’il faut se concentrer sur quelques actions pour les rendre efficaces. Quid de l’expression des agents ?

Ce taux de 2,85 % nous paraît extrêmement faible. D’autant que l’on peut aisément constater qu'il manque dans le PAP des actions contre certains risques codifiés A par plusieurs services (Service recettes non fiscales Direction/9 agents; SIP Nancy/62 agents; Trésorerie de Maxéville/6 agents; Trésorerie de Vandoeuvre/12 agents; SDIF/10 agents; Trésorerie de Lunéville/24 agents; Serv Compta Direction/12 agents (3 fois); Municipale/28 agents; soit 163 agents ou 20% environ des effectifs du département dont les RPS ont été codifiés en A et qui n’apparaissent pas dans le PAP)
Cette manière de procéder conduit à dénaturer l’expression des agents alors que les risques psychosociaux peuvent avoir de graves conséquences.

D’autre part, d'une année sur l’autre, les solutions proposées sont toujours les mêmes (soutien de la hiérarchie, communication, formations, EDR…) Ces solutions trouvent très vite leurs limites, il convient dès lors de changer de braquet en créant des emplois pérennes dans les services sinistrés.

Enfin, les OS s’interrogent sur les risques recensés par les agents dans le DUERP qui n’apparaissent pas dans le PAP (chute de plein pied, ambiance thermique et ambiance sonore) En GT, nous avons demandé à ce que la ligne faisant apparaître le risque thermique soit rajoutée au PAP.

Nous pensons d'ailleurs qu'à tout risque relevé par un agent dans le DUERP devrait correspondre une ligne dans le PAP, unique manière de prendre en considération l'expression des agents.

La Direction n'a donc pas pris la pleine mesure des risques et ne nous semble pas apporter des solutions suffisantes. C'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales CFDT, Solidaires, FO et CGT émettent un avis négatif sur ce PAP.